



Changement de gerant de sarl

Par **annabelle26**, le **10/04/2013** à **08:57**

Bonjour , actuellement responsable d'une agence immobilière , sous la forme d'une sarl avec un gérant non actionnaire porteur de sa carte professionnelle . Le gérant veut donner sa démission mais je n'ai pas encore ma carte d'agent immobilier . Que dois-je faire ? Merci pour votre réponse

Par **nohky**, le **10/04/2013** à **09:08**

Bonjour,

je ne comprends pas votre question, c'est une question de droit ou vous voulez des conseils en gestion d'entreprise ?

Par **annabelle26**, le **10/04/2013** à **13:05**

bonjour juste un conseil en gestion d'entreprise Cordialement

Par **nohky**, le **10/04/2013** à **17:53**

Bonjour,

je comprends de ce que vous indiquez que vous ne pouvez pas travailler sans un agent

immobilier, gérant (ou peut être salarié ?) faute d'avoir une carte professionnelle.

Votre propre carte, pouvez vous l'obtenir dans des délais raisonnables ? Pouvez vous confortablement attendre ce moment là sans faire tourner votre SARL ?

S'il y a un non à l'une de ces questions, il faut charger un agent "encarté" qui accepterait de s'associer avec vous. Evidemment vous pouvez le salarier, mais peut être le motiverez vous plus à rester si vous parvenez à le faire investir dans la SARL...

Par **annabelle26**, le **11/04/2013 à 08:53**

Bonjour , je devrais , si tout va bien obtenir ma carte professionnelle d 'ici 3 à 4 mois, ma question portait sur ce laps de temps ,je pense que sa démission sera effective qu ' une fois que j 'aurai ma propre carte . Merci pour vos conseils